

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ibuka France tient à rappeler que la reconnaissance du génocide des Tutsi du Rwanda n'a pas pour fondement l'attentat contre l'avion du président Habyarimana le 6 avril 1994. Elle est étayée par les manifestations du racisme qui l'ont précédé et par les massacres méthodiquement et systématiquement perpétrés qui l'ont suivi.

Néanmoins, nous saluons le travail d'enquête balistique et acoustique qui a été présenté hier par le juge Trévidic :

- il soulage les rescapés qui souffraient depuis 2006 de la sacralisation par un juge de la propagande qui a accompagné et justifié les tueries
- il rétablit dans leur honneur des femmes et des hommes sur lesquels un juge avait si facilement jeté l'opprobre d'avoir sacrifié des milliers de vies sur l'autel des buts militaires
- il restaure l'image de l'instruction à la française un moment gravement écornée par un magistrat qui, durant huit années d'enquête sur un sujet grave, n'a pas jugé nécessaire d'accorder la moindre attention à l'unique objet matériel du crime l'épave de l'avion.

Les errements et les manipulations qui ont entravé le traitement de ce dossier ont renforcé dans l'esprit des rescapés et dans le monde l'impression d'ambiguïté de la position de la France par rapport au génocide des Tutsi. Nous invitons la France officielle à y remédier par une déclaration officielle de clarification. Nous attendons de celle-ci qu'elle déjoue les influences pernicieuses de ceux qui délibérément prêchent les contre-vérités, paralysent le travail de justice, rendent hésitant et malaisé l'accomplissement du devoir de mémoire, freinent les élans de solidarité nécessaire avec les rescapés et encouragent le harcèlement judiciaire des chercheurs dès lors que ceux-ci identifient les expressions du négationnisme.

La France a adhéré à la reconnaissance internationale du génocide des Tutsi. Mais sur le plan interne, elle a laissé subsister un flottement sur lequel le négationnisme a prospéré et qui explique les rebondissements permanents. Nous invitons le Président de la République à fixer des repères clairs afin de mettre définitivement fin aux rebondissements permanents sur la place de Paris des questions liées au génocide des Tutsi.

Ibuka Section France, Paris le 11 janvier 2012